

Objet : Centre d'entraînement UPCV

Date : Saison 2026 – 2027

- 1- Présentation du projet et objectifs
- 2- Organisation du centre d'entraînement
- 3- Lycée et internat

1- Présentation du projet et objectifs

Constatant que de plus en plus de joueurs des clubs extérieurs et notamment certains jeunes, viennent s'entraîner régulièrement au Creusot, l'idée de la création d'un centre d'entraînement est redevenue de plus en plus crédible lors de la saison 2023 – 2024.

En effet, certains jeunes qui souhaitent progresser n'ont pas ou peu d'entraînements dirigés intéressants pour eux au sein même de leur club, il nous paraît donc essentiel de proposer une offre convenable à chacun et dans laquelle tout le monde serait gagnant.

Les objectifs du projet sont donc les suivants

- Apporter une offre supplémentaire aux jeunes motivés et qui souhaitent progresser
- Ramener une dynamique de travail positive et une cohésion au sein du département
- Améliorer les résultats du département et des jeunes concernés en régionale et nationale
- Apporter de la qualité et de la quantité dans les séances du club au bénéfice de chacun

2- Organisation du centre d'entraînement

Offre :

- Mise en place d'un suivi individuel et d'une planification d'entraînement
- Travail sur les 4 axes principaux du ping : technique, tactique, physique et mental
- Possibilité de 1 à 4 séances collectives par semaine + 1 séance individuelle optionnelle, soit un volume horaire hebdomadaire pouvant aller de 2 à 10h d'entraînement
- Mise en place de créneaux pour le travail scolaire si besoin

Séance Obligatoire

Séance collective le mercredi de 14h00 à 17h00 ou de 13h30 à 15h30 en fonction du profil
+ 2 jours minimum de stage comité à chaque période de vacances

Séances facultatives selon profil et/ou de la logistique et/ou du travail scolaire

Séance collective club du mardi de 18h00 à 20h00

Séance collective club du jeudi de 19h00 à 21h00 (ouverture 18h30)

Séance collective club du vendredi de 18h30 à 20h00

Séance individuelle éventuelle

A définir en fonction des disponibilités de chacun

Critères d'entrée au centre d'entraînement

- Avoir un projet et des objectifs cohérents dans le tennis de table
- Entretien de motivation
- Accord de l'entourage familial et autorisation parentale signée
- Accord signé avec le club d'appartenance du joueur
- Dossier d'inscription et règlement complet en début de saison
- Participation obligatoire au critérium fédéral

Tarif

Joueurs UPCV : tarif licence compétition + cotisation + critérium

Joueurs Extérieurs : 150€ sans séance individuelle / 250€ avec séance individuelle

Nombre maximum de places : 8

Date de début de la section : mercredi 9 ou 16 septembre 2026

3- Lycée et internat

En fonction du profil du joueur et si celui-ci est intéressé pour vivre pleinement son projet, il existe la possibilité au lycée Léon Blum de la ville du Creusot (à 5 minutes à pied de la salle) d'effectuer sa scolarité à l'établissement ainsi que d'intégrer l'internat sur demande préalable. Se rapprocher du responsable pour plus d'informations.

Contact

Antoine BOURILLOT : 06.61.23.72.62 / antoinebourillot@gmail.com